



L'emploi sous tension Postières et Postiers sous pression Ensemble dans l'action le 23 mars 2010

Trop Fort Trop Loin ...

La Poste cherche par tous les moyens à maintenir, voire à augmenter ses résultats financiers, ce, *malgré la crise* et *en dépit des difficultés* de certains de ses Métiers.

- les Directions à compétence nationale *trinquent*,
- les Directions dans les territoires *dégustent*,
- les établissements sont *étranglés*

Au bout du bout *les Postières et Postiers sont à la peine*.

La CFDT dénonce cet énorme serrage de vis qui asphyxie les organisations, fragilise les Postiers.

Répondre aux attentes des postiers...

Les postiers sont prêts à relever les défis qui sont devant eux. Mais les postiers refusent aujourd'hui que l'on porte atteinte :

- A leur santé
- A leurs conditions de travail
- Aux 35 heures
- A leur équilibre vie professionnelle/vie personnelle

La CFDT exige que La Poste dégage des moyens identifiés pour améliorer les conditions de travail et ainsi assurer aux postiers de préserver leur santé.

La CFDT exige des marges de manœuvre permettant de réelles possibilités de choix dans l'organisation du travail.

Aux conséquences dévastatrices des nouvelles technologies sur l'emploi, aux effets de l'industrialisation, La Poste en rajoute et se lance dans une politique effrénée d'économies tous azimuts.

La Poste ne se projette que dans le court terme. Avec le personnel, la CFDT exige qu'aucune organisation du travail ne soit mise en place sans négociation. Il est plus que temps de remettre du contenu et de favoriser un dialogue social constructif par des engagements visibles profitables aux postiers.

**Pour l'emploi
Pour les conditions de Travail
Pour de véritables perspectives d'Avenir à La Poste
Toutes et Tous dans les manifestations
Toutes et Tous en Grève le 23 mars 2010**

Ça suffit !!!!!!!

*De prendre les organisations syndicales pour des chambres d'enregistrement !!
De mettre en place des organisations du travail sans attendre et y associer
les organisations syndicales.*

*Bien sûr la Direction du Colis se dédouane en organisant des groupes de travail ignorant
volontairement les syndicats !!
Où est le dialogue social dans tout cela !!*

Ça suffit !!

Lors de la CDSP du 16 février 2010 la Direction s'est contentée d'une information sur les perspectives 2010 et le plan PFC sans répondre aux partenaires sociaux sur **les questions majeures que se posent les salariés de Colipost** :

- Emploi de sous-traitants et d'intérimaires,
 - Bonus qualité,
 - Conditions de travail.
- } **qui se dégradent de plus en plus aujourd'hui.**

La sous-traitance et l'Intérim

La CFDT fait un constat alarmant sur l'emploi des sous-traitants qui augmente de façon exponentielle dans les ACP. Dans les PFC on compte aujourd'hui bientôt plus d'intérimaires que de Colipostiers !!!

Cette gestion par-dessus la jambe a des incidences très importantes que la CFDT dénonce avec force depuis plusieurs années tant au niveau local que national. Elles impactent directement les Colipostiers

- Une qualité de service en baisse qui pénalise les agents des ACP
- Des réclamations de plus en plus nombreuses
- Des contrats de 18 mois attribués aux intérimaires sans augmentation de l'activité

Cette liste n'est pas exhaustive mais témoigne d'un malaise de plus en plus grandissant au moment où un grand nombre de Colipostiers sont poussés vers « le pole emploi » **ça suffit !!!**

La CFDT réclame au plus vite un état chiffré par ACP, PFC du taux de sous-traitance et d'Intérim.

Le bonus qualité et challenge de fin d'année

La Direction annonce que plus de 82% des Colipostiers ont touché les primes de fin d'année. Mais les 18 % qui n'ont rien perçu, n'ont-ils pas contribué à l'acheminement des milliers de colis en fin d'année ?

Que dire des Colipostiers qui ne peuvent pas se soigner correctement sans perdre les 250 € de prime ?

La CFDT revendique une autre politique en matière de prime. Ne laissons pas les Colipostiers prendre le risque d'être un jour reconnus inaptes, car nous savons tous comment sont traités les inaptes au colis !!!! **ça suffit !!!!**

Les conditions de travail

Le nombre de jours d'arrêt de travail n'a jamais été aussi élevé avec plus de 17,21 jours d'arrêt en moyenne par agent, record à la Poste, le nombre d'accident de travail, même s'il est cette année, en légère baisse frôle les 13%.

Pour la CFDT ce taux est inacceptable dans un métier de la Poste. La CFDT demande au plus vite l'ouverture d'une négociation sur les Conditions travail.

**Pour que demain nous soyons entendus par La Poste
Le 23 avec la CFDT et les Colipostiers dans l'action!**